

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
 PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Imprimerie A. Laytou.

Chemin de Lor d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
CAHORS	CAHORS							
10 h. 25 ^m in.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h 1 soir.	1 » 00 » soir.	2 » 42 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 » soir.	4 » 39 ^m »
10 h 27 »	5 » 45 » »	7 » 40 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 » 7 » »	3 » 1 » soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
 Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
 Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 13 Août.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 21 août 1881.

Candidats républicains.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

1^{re} Circonscription.

A. RELHIÉ,

Conseiller général.

En inscrivant ce nom en tête de notre feuille, nous n'en protestons pas moins contre la Réunion qui a imprudemment décidé d'opposer une candidature unique à la candidature bonapartiste, compromettant ainsi le succès de la cause républicaine.

2^e Circonscription.

Eloi BÉRAL,

Conseiller d'État.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Robert CALMON,

Conseiller général.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

TEILHARD,

Député sortant.

Songons à l'agriculture !

Le discours que vient de prononcer à Nancy M. le Président du Conseil des ministres se termine par une promesse solennelle dont nous prenons acte :

« Avec une majorité gouvernementale sérieuse dans la chambre nouvelle, on devra se préoccuper de la situation de l'agriculture ; car le paysan a ses besoins, et si vous l'interrogez, il vous répondra qu'il voudrait que la politique des dégrèvements, après avoir été appliquée aux intérêts industriels s'adressât aussi aux intérêts agricoles. — Il y a là de quoi remplir la prochaine législature. »

Voilà, certes, une déclaration importante qui aura du retentissement dans notre pays et qui doit diriger les votes de nos campagnes.

Envoyer à la Chambre des bonapartistes ou des radicaux, le 21 août, n'est-ce pas ajourner, pendant quatre ans encore, toutes les solutions favorables à l'agriculture, en empêchant la formation de cette majorité gouvernementale réclamée par M. Ferry et par tous les esprits pratiques ?

Et Dieu sait si l'agriculture, tant délaissée jusqu'ici et de plus en plus malheureuse, a besoin que l'on songe au plutôt à porter remède à sa triste situation.

M. Pagès-Dupont, dans sa brochure aux *Électeurs du Lot*, fait une énumération complète des questions économiques à résoudre par une chambre sagement réformatrice, en

même temps qu'il dénonce le rôle odieux des députés qui, n'ayant d'autre préoccupation que faire échec au gouvernement, ont toujours sacrifié les plus chers intérêts des campagnes à leurs rancunes de parti.

Nous citons ci-dessous ces pages remarquables, en en recommandant la lecture à tous les électeurs clairvoyants.

DES RÉFORMES !

Il ne suffit pas de dire comme Thiers : « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas, » il faut ajouter : « La République sera réformatrice, ou elle ne sera pas. »

L'histoire des diverses nations établit que les conservateurs sont les vrais réformateurs.

Qu'a donc fait pour le bien du peuple cette Chambre qu'il s'agit de remplacer, cette Chambre dans laquelle on a vu tant de coalitions de l'extrême gauche et de l'Empire ?

Où sont les réformes qu'elle a réalisées ? Depuis nombre d'années, toutes les réunions agricoles supplient le gouvernement de faciliter le crédit à l'agriculture comme la Banque de France le donne à l'industrie et au commerce. En Angleterre, en Bavière, en Suède, etc., des banques régionales ou cantonales mises à la portée des paysans, fonctionnent régulièrement, faisant des avances, avec la garantie de plusieurs signatures, et prêtant sur récoltes pendantes comme sur récoltes rentrées.

Qu'a-t-on proposé dans ce sens ?

Et cependant la *Société des agriculteurs de France*, composée de plusieurs milliers d'adhérents, ne cesse de réclamer une première réforme, réalisable à volonté, qui consisterait à permettre à l'agriculteur d'emprunter sur sa récolte rentrée, sans remettre le gage au prêteur, comme la loi l'exige aujourd'hui.

Si un viticulteur veut, sous la loi actuelle, emprunter sur deux barriques de vin, il est forcé de les livrer au prêteur, ce qui est une grosse affaire, sans parler des droits à payer. Mais, s'il pouvait, par une déclaration à la mairie, consigner chez lui-même les deux barriques de vin, en étant passible de poursuites correctionnelles pour le cas de détournement, l'emprunt deviendrait excessivement simple ; et le créancier serait remboursé à la vente, dont le prix ne pourrait être versé qu'entre ses mains, jusqu'à concurrence de la somme avancée.

Ce recours au crédit deviendrait plus simple encore, si des banques agricoles étaient fondées sous la surveillance de l'Etat à l'imitation ou comme succursales du *Crédit Foncier*, pour consentir ces avances sur gage à domicile, et aussi pour prêter, sur

plusieurs signatures, aux agriculteurs dépourvus de ressources nécessaires aux exigences de la vie, ou bien pour reconstituer leurs terres à la suite d'un sinistre.

Combien de fois un pauvre agriculteur n'est-il pas obligé de vendre sa récolte sitôt faite, parce qu'il a le couteau sur la gorge ! S'il avait pu attendre, il aurait mieux vendu.

Au lieu de toujours *politiquer*, voici ce qu'une Chambre véritablement française devrait faire :

Modifier les impôts dont le total actuel est indispensable, mais les répartir plus équitablement, de façon à alléger les contribuables qui payent trop cher, comme les agriculteurs, et imposer certaines fortunes qui payent peu ou qui ne payent rien.

Faire bénéficier les campagnes de la législation qui exempte de tout impôt, à Paris, les loyers des personnes considérées comme trop pauvres pour le payer. Une réforme de ce genre devrait exempter de l'impôt des portes et fenêtres une partie des habitations dans les champs et dans les villages. Au nom du Dieu clément comme au nom de la pitié humaine, laissez donc les malheureux respirer l'air sans avoir à le payer !

Reviser les lois de procédure, qui rendent les procès non seulement très coûteux, mais presque interminables.

Remanier les droits de mutation par décès, qui atteignent la succession du père au fils, ce qui est odieux, et qui ne frappent pas suffisamment les successions entre parents éloignés et personnes étrangères, ce qui serait juste.

Travailler à la suppression des octrois, en commençant par refuser toute création nouvelle et toute surtaxe, afin d'arriver à l'abolition complète, quand les dettes des communes seront payées, ou que ces dettes pourront être remboursées par d'autres moyens que l'octroi.

Résoudre la question de ce *Code rural* si urgent, qu'on nous promet toujours et qui n'arrive jamais.

Protéger l'enfance et la vieillesse par de meilleures lois d'assistance.

Secourir l'agriculteur, victime innocente de la grêle, de l'incendie et de l'inondation.

Toutes ces réformes sont préparées depuis longtemps ; mais il en est une autre, plus indispensable et plus pressée encore. C'est la diminution de l'impôt foncier.

M. Léon Say, ancien ministre conservateur-républicain, a démontré qu'une diminution de 30 0/0 serait une mesure tout à fait équitable, qui profiterait surtout aux petits cultivateurs, dont le nombre s'élève à cinq millions possédant moins de trois hectares, c'est-à-dire moins de six quarterées (ancienne mesure du Lot.)

Les radicaux n'acceptent pas le système de cet ancien ministre.

Ils ont préféré réduire d'autres impôts que celui qui atteint le plus directement l'agriculteur. Le 11 juillet dernier (pas plus tard que cela), la Chambre a repoussé un amendement qui diminuait la contribution foncière.

(Extrait de la brochure de M. PAGÈS DUPONT, ancien député, aux Electeurs du Lot.)

Voilà les réformes empêchées jusqu'à ce jour, par les tiraillements des adversaires du gouvernement à la Chambre.

Elles seront réalisées, suivant la promesse du Président du conseil des ministres, si les bonapartistes et les radicaux disparaissent de la nouvelle Chambre.

A vous, Electeurs des campagnes, de ne pas compromettre vos intérêts les plus chers par des votes imprudents.

MEFIEZ-VOUS DES MANŒUVRES

BONAPARTISTES

Electeurs,

Les adversaires de la République savent que les populations du Lot sont généralement très attachées à la foi religieuse. Par une tactique politique et surtout électorale, ils cherchent à surexciter les passions religieuses, en répétant sur tous les tons que la République est hostile à la Religion ; et qu'elle travaille à détruire parmi nous sa céleste influence. Plusieurs d'entre eux croient parvenir à impressionner et effrayer les populations, en leur prêdisant qu'on persécutera les prêtres, qu'on fermera les églises et qu'on n'aura plus la liberté de pratiquer les devoirs religieux.

La République n'en poursuit pas moins sa marche, en continuant toujours de protéger les divers cultes reconnus en France, en payant un traitement à leurs ministres, en accordant généreusement de nombreuses subventions aux églises, aux presbytères et aux séminaires.

En présence de ces actes de protection et des prédictions sinistres de quelques partisans des monarchies déchues, — vous n'avez donc pas lieu de vous inquiéter, Electeurs. — Vous pouvez facilement comprendre la tactique des hommes de l'opposition et apprécier la valeur de leurs vaines attaques.

La République adopte le principe de la liberté de conscience et de culte, et elle cherche à assurer à tous les Français cette liberté. Elle a le devoir d'entourer de sérieuses garanties la foi religieuse ; mais elle n'admet pas qu'il convienne d'introduire dans la pratique de la religion les passions politiques. Elle n'admet pas surtout que, sous prétexte

de défendre les intérêts religieux, il soit permis à quelques hommes de faire une opposition systématique, ardente et passionnée au gouvernement national de la France.

La religion perd une partie de son influence, partout où les intérêts humains et surtout politiques viennent à s'y mêler avec trop d'ardeur. Lorsqu'elle reste dans sa sphère sereine et divine, elle exerce une influence souveraine et poursuit en paix sa mission bienfaisante.

Soyez persuadés, Electeurs, que nous sommes fermement attaché, comme vous, à la foi chrétienne et catholique, qui est le bien le plus sacré et le plus respectable qu'il y ait. Nous repoussons dans le passé comme pour l'avenir, toutes les mesures, violentes ou arbitraires, qui pourraient prendre les apparences d'une persécution. Nous faisons des vœux, pour que l'entente et la conciliation s'établissent entre l'Eglise et la République, selon le désir exprimé récemment par le Pape Léon XIII, pour que la Religion soit toujours protégée, respectée et florissante.

Il se trouve aussi des hommes, qui, suivant toujours leur système de dénigrement contre la République, essaient de semer l'inquiétude et la méfiance par d'autres moyens. En présentant, comme un épouvantail, les désastres de la guerre. Au lieu d'être fiers de notre armée, ils tentent, mais en vain, d'effrayer les populations, en leur disant que la République se prépare à soutenir des guerres acharnées, et ils étalent le spectacle des calamités qui en seront la conséquence.

Gardez-vous, Electeurs, de vous laisser tromper par de pareilles menaces. Croyez-en les hommes de bonne foi, qui connaissent l'histoire des siècles passés. Ils vous diront que la plupart des guerres, qui ont ensanglanté le globe, provenaient le plus souvent du caprice et de l'ambition des souverains, qui commandaient aux nations.

Les Républiques sagement organisées ont pour principe le maintien de la paix et le respect des nationalités. Elles n'ont aucun intérêt à faire la guerre, puisqu'elles repoussent toute pensée de conquête. Les Républiques ne doivent faire la guerre que d'après la volonté de la Nation, et dans le cas de légitime défense, pour sauvegarder leur territoire, leur honneur, ou leurs intérêts injustement attaqués.

C'est en restant fidèle à ces principes, que le Gouvernement français, aux frontières de notre colonie algérienne, défend depuis quelques mois, avec un éclatant succès, les intérêts de la République et l'honneur du drapeau national.

Pendant la période pacifique de dix ans, que nous venons de traverser, la République française a répandu largement les bienfaits et les œuvres de la paix : elle a réorganisé notre armée, relevé nos finances, propagé l'instruction des enfants du peuple, poursuivi le cours des travaux publics ; elle a surtout fait fleurir l'agriculture, l'industrie et le commerce, ces trois sources fécondes de la richesse nationale.

Méfiez-vous donc, Electeurs, des manœuvres aussi audacieuses qu'injustes de tous les ennemis du gouvernement que la France s'est librement donné.

UN RÉPUBLICAIN CONVAINCU,
libéral conservateur.

Il faut agir !

On lit dans le *Parlement* :

A Dieu ne plaise que nous regrettions la

tranquillité dont jouit le pays, et le concours de circonstances qui lui permet d'envisager les élections prochaines avec un calme qui touche aux limites de l'indifférence ! Seulement, il y a là un écueil à éviter. Il ne faudrait pas qu'une partie du corps électoral, voyant la prospérité matérielle florissante et l'ordre des rues assuré, se désintéressât des affaires publiques ; il ne faudrait pas que l'inertie des hommes qui ne font pas leur métier de la politique laissât le champ libre aux partis avancés ; il ne faudrait pas qu'une minorité bruyante, prétendant faire passer ses propres désirs pour les désirs du pays, mollement combattue, donnât le change au suffrage universel, et entraînant à sa suite les crédules et les irrésolus beaucoup plus loin qu'ils ne veulent aller. On a dit, il y a quelques jours, que tous les républicains sont progressistes. Nous ne le nions pas ; mais il y a bien des façons d'être progressiste, et les différences sont plus que de simples nuances. Ceux qui veulent un progrès nettement libéral, mais qui le veulent sans secousse, sans violence, sans intolérance radicale, ne doivent pas assister en témoins à la bataille électorale ; ils ne doivent pas non plus se borner à déposer leurs bulletins dans les urnes ; ils doivent payer de leur personne, affirmer hautement leurs idées, et ne pas rester les bras croisés en face d'adversaires actifs, rémuants et résolus.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

« Vous criez, vous injuriez, donc vous avez peur. » — C'est là un vieux proverbe que l'on peut appliquer en ce moment à l'organe de la cause bonapartiste. Sentant fort bien que la cause est perdue, que les vieux boniments sont démodés, et que l'électeur quand on lui parle encore de l'Empereur répond carrément : « Mais l'Empereur est mort et son fils aussi ! » — sentant déjà que le terrain électoral glisse sous ses pas, le journal de l'appel au peuple tonne de toutes ses batteries, et ouvre ses égouts comme moyen suprême de défense.

Il faut voir comme il traite M. Béal, M. Relhié, M. Calmon ! Comme tout cela est fin et délicat ; comme tout cela est bien fait pour attirer les gens intelligents, calmes et dignes dans leur bon sens. Et il paraît que ce n'est que le commencement et que nous allons, d'ici peu, être soumis à un « engueulage en règle ». Occupons plus utilement ces derniers jours à discuter sérieusement, en gens de bonne compagnie, qui n'ont pas besoin de pître et de grosse caisse pour se faire comprendre.

Or donc ces MM. les candidats bonapartistes se méprennent étrangement, s'ils croient que la masse des campagnes se laisse prendre encore à ces manœuvres grossières. Aujourd'hui le paysan s'est habitué à se passer de l'Empereur, il s'est peu à peu accoutumé au gouvernement de la République, sous lequel il vit tout aussi bien, sinon mieux, et, ma foi, dans sa bonne jugeotte il se dit :

« Gardons ce qui existe ; car tous les changements n'amènent rien de bon. Le gouvernement nous promet de diminuer les charges de l'agriculture si nous lui envoyons des députés qui soient républicains. Eh bien, il faut voter pour des candidats républicains. »

Ce raisonnement se généralise dans nos campagnes, et tous les renseignements que nous recevons font prévoir l'échec des candidats hostiles au gouvernement.

Certains esprits sont surpris de cette désaffection si rapide de nos campagnes pour la cause des Bonaparte. Nous ne partageons pas cet étonnement. Tant que le paysan a pu espérer son retour, il a conservé sa foi à l'Empire ; mais quand il a successivement reçu la nouvelle

De la mort de l'Empereur,
De la mort du Prince Impérial,
— qu'on lui a caché le plus longtemps possible par toutes sortes de subterfuges, — alors, ma foi, il a songé un peu à lui-même, à son bien-être, à ses

champs, à ses intérêts directs.

Et lorsque, à cette heure, M. de Valon dans un élan de mysticisme adorable, vient dire aux campagnes : « Nos sentiments se résument en deux mots : Dieu et l'Empereur, » — le paysan de Sauzet ou de St-Cyprien, qui est malin, lui répond : « Dieu, fort bien ; mais l'Empereur ? il est mort depuis dix ans ! Et si vous n'avez à nous offrir que le païen Jérôme, où les fils à Jérôme, merci. »

Qu'on le croie bien, les temps sont changés, les morts ne revenant pas hélas ! les populations se sont retournées du côté des vivants.

Elles voient que la République s'occupe du département du Lot, lorsque l'Empire l'avait complètement abandonné pendant vingt ans ;

Que la République sillonne notre pays de chemins de fer ;

Que la République dégrève les impôts ;

Que la République ne se bat que lorsque la dignité du pays le commande ;

Que la République va restreindre le service militaire à trois ans ;

Que la République va décharger l'agriculture, comme elle a déchargé l'industrie ;

Et les populations crient : Vive la République ! et elles votent pour les candidats républicains. C'est simple, naturel, logique.

Les cris, les grincements de dents, les injures des bonapartistes, ne changeront rien à ces dispositions patriotiques, soyez en sûrs.

Dans les arrondissements de Gourdon et de Figeac, comme dans celui de Cahors, le courant républicain est le même. La circulaire courte, claire, précise de M. Robert Calmon, a été partout comprise et approuvée ; les électeurs savent que M. Calmon est l'homme des actes et non des phrases sonores et creues. Ils aiment mieux cela.

Aussi de toutes parts les adhésions les plus inattendues, les démonstrations les plus flatteuses donnent la certitude que M. Robert Calmon sera l'élu du 21.

On nous écrit de Lamothe-Fénélon :

Lamothe-Fénélon, le 10 août 1881.

Monsieur le Rédacteur du *Journal du Lot*,

Le 21 courant, le peuple français réuni dans ses comices nommera ses représentants à l'assemblée nationale. Le choix des mandataires du pays importe au plus haut point et c'est ce qui m'a décidé, moi humble électeur de village, à venir solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour exposer et soumettre à vos lecteurs certaines idées propres à éclairer la religion de quelques-uns d'entre eux.

D'abord je tiens à vous dire que n'ayant pas une plume élégante et facile, je me bornerai à exprimer simplement mon opinion sur le devoir des électeurs républicains de l'arrondissement de Gourdon.

Deux candidats également recommandables sont en présence : MM. de Verninac et Calmon. Sur qui porterons-nous nos suffrages ? — Sur les deux ? Si vous voulez, mais encore ?

Ici se place une considération préalable.

Si le parti républicain vivait officiellement dans notre circonscription, si la victoire ne nous était pas disputée avec tant d'acharnement, s'il ne s'agissait que d'une question de nuance, oh ! alors notre devoir serait tout tracé : nous devrions examiner les titres respectifs de nos candidats et inscrire ensuite sur notre bulletin de vote le nom de celui qui nous aurait paru le plus méritant. Plût à Dieu que nous fussions dans ce cas, mais hélas ! les circonstances sont bien loin pour nous d'être si favorables ! N'oublions pas qu'il s'agit avant tout d'abattre le bonapartisme militant, dans la personne du baron Dufour et surtout, pénétrons-nous bien de cette vérité que, pour assurer le triomphe de nos idées, il faut opposer au châtelain de Lanzac un nom des plus connus, un adversaire des plus redoutables, j'ai nommé M. Calmon qui me paraît réunir plus de chances de succès que son concurrent républicain.

M. Calmon peut constater partout dans ses tournées électorales, combien il jouit de l'es-

time publique. Tout le monde est frappé de la simplicité et en même temps de la dignité de sa personne, de la distinction de ses manières, de la profondeur de son regard où se lisent l'intelligence et la volonté. On parle beaucoup de services rendus et à rendre, de garanties incontestables, et, dans toutes les bouches, le nom que porte le fils de M. le Vice-Président du sénat est entouré de respect et de considération.

Cette lettre est déjà trop longue, Monsieur le rédacteur, et cependant je ne puis la clore sans ajouter que les habitants de la commune de Lamothe-Fénélon, suivant l'exemple de leurs voisins de Rouffilhac, Calès, Salviac, etc., on fait à M. Robert Calmon, dimanche dernier, une réception des plus enthousiastes. Feux de peleton, aubades, souhaits de bienvenue, acclamations, rien ne manquait. Les cris de : Vive la République ! vive M. Calmon ! étaient sinon dans toutes les bouches, au moins au fond de presque tous les cœurs.

Serrons les rangs, Electeurs républicains de l'arrondissement de Gourdon, groupons-nous, s'il se peut, autour de la candidature de M. Calmon et je vous prédis une éclatante victoire.

Daignez agréer, etc.

Un électeur.

* * *

Villesèque, 12 août.

Véritable inondation de feuilles bonapartistes dans nos contrées. Il en tombe de partout, le ciel en est obscurci. Nous préférons de la pluie pour nos pauvres récoltes. Nos populations ne lisent plus aujourd'hui ces choses-là ; elles ont d'autres devoirs à remplir.

M. Béal est partout parfaitement accueilli : à Sauzet, Villesèque, Castelnaud. Succès certain et pressenti du reste par les adversaires, puisqu'ils font jouer les grandes eaux de la publicité injurieuse.

* * *

Nous recevons de la 2^e circonscription des articles excellents. Ils trouveront leur place, à leur heure, dans notre journal.

Chronique locale

Le *Journal du Lot* ne paraîtra que mercredi et vendredi de la semaine prochaine.

Arrêté municipal

Nous apprenons avec plaisir qu'un arrêté ayant pour but d'empêcher la station ou le séjour en ville de matières explosibles telles que dynamite, poudre, etc., vient d'être pris par le maire de Cahors.

Ce soir, réunion publique, au Théâtre de Cahors, pour discuter le programme de M. RELHIÉ, candidat républicain.

Les réunions publiques

Jugées par la République française.

Tous ceux qui vont aux réunions publiques de bonne foi, demeurent très frappés de l'incohérence, de l'inconsistance de ces manifestations de la pensée populaire.

La vérité est que, dans l'état actuel de nos mœurs politiques, l'exercice du droit de réunion ne peut pas donner d'autres résultats.

En temps ordinaire, on ne fait pas assez de réunions, et sur des sujets bien déterminés. Il faudra que la population en prenne l'habitude, et nous croyons que les inconvénients actuels disparaîtront avec l'éducation politique du peuple, qui est en train de se faire.

Avis important.

Nous engageons vivement tous ceux qui ont à cœur le succès de la bonne cause, à s'efforcer de démentir les bruits de guerre que se plaisent à répandre les journaux réactionnaires. Il faut faire justice d'une pareille manœuvre électorale qu'emploient des adversaires aux abois. La République a suffisamment prouvé qu'elle était avant tout un gouvernement de paix.

Distribution des Prix

DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE CAHORS

Judi matin a eu lieu la distribution des prix de l'école communale de Cahors, sous la présidence de M. Ducos, conseiller de préfecture.

Nous avons constaté avec peine que toute l'édilité cadurcienne a déserté son poste d'honneur ce jour-là. Nous disons son poste d'honneur, car au moment où le gouvernement républicain fait tant pour l'instruction, au moment où les ministres préchent d'exemple en présidant partout les solennités scolaires, la municipalité cadurcienne ne devrait pas ainsi afficher son indifférence pour l'école où elle donne l'instruction aux enfants du peuple. Son devoir était au contraire de rehausser, le plus possible, l'éclat de cette fête scolaire et démocratique.

Nous publions avec plaisir l'excellent discours prononcé à cette occasion par le jeune et sympathique conseiller de préfecture, M. Ducos.

Jeunes élèves,

Je ne m'attendais pas à l'honneur qui m'est fait de venir présider cette distribution des prix. Certes, des voix plus éloquentes et plus autorisées que la mienne, auraient pu se faire entendre dans cette enceinte; mais quelque faible que soit ma parole, soyez persuadés qu'elle a au moins ce mérite, c'est qu'elle part du cœur.

Oui, mes amis, je suis venu ici, non pour vous faire des phrases de rhétorique, mais pour m'entretenir quelques instants familièrement avec vous, à l'occasion de cette solennité dont nous avons tous gardé les meilleurs souvenirs. N'est-ce pas en effet, dans ce jour de distribution des prix, que chacun de nous a, comme vous aujourd'hui, senti battre son cœur, à la vue de ces jolis livres, justes récompenses auxquelles ont seuls droit l'intelligence et le travail. Ah! nous nous souvenons encore de ces luttes pacifiques, doux prélude de luttes plus grandes dans l'avenir; et nous avons, en pareille circonstance, acclamé nous aussi les vainqueurs, lorsqu'on mettait sur leurs jeunes fronts cette couronne de lauriers, couronne celle-là qu'obtient le vrai mérite et qui ne porte point ombrage. Quelle joie pour un père, pour une mère, dans cette fête de famille, de voir applaudir souvent leur enfant bien-aimé!

Quel dédommagement pour eux, des peines et des soucis que durant l'année vous avez pu leur causer. Vous pouvez déjà comprendre, mes jeunes amis, combien le moindre succès classique remporté par vous met de satisfaction au cœur de vos parents. Ah! c'est qu'ils savent apprécier tous les bienfaits d'une bonne éducation et d'une bonne instruction. Certains, parmi eux, moins heureux que vous, n'ont peut-être pas eu pour s'instruire tous les moyens dont vous êtes entourés aujourd'hui.

Aussi, voudraient-ils vous voir, dès vos jeunes années, profiter des leçons de maîtres dévoués, aimer et chérir le travail. Sachez-le bien, mes amis, l'homme n'a de valeur que par son travail; et ce germe d'intelligence que Dieu a déposé en lui, il doit le faire fructifier dès son bas âge, afin de pouvoir devenir un jour, quelle que soit sa situation dans le monde, utile à ses concitoyens.

Travaillez donc avec ardeur, et rappelez-vous qu'on ne saurait faire d'un homme un plus grand éloge que lorsqu'on peut dire de lui: «Voilà un travailleur». Il n'y a pas de titre plus glorieux, plus grand que celui-là.

Et puis, mes chers amis, en travaillant à l'école, vous vous montrez reconnaissants envers vos excellents parents, dont le cœur renferme pour vous des trésors de tendresse. C'est là, croyez-moi, une preuve de votre affection pour eux et vous devez avant tout chercher à leur plaire; et je dois vous le dire, je fonderais peu d'espérance sur celui d'entre vous qui n'aimerait pas profondément ses parents. Soyez donc reconnaissants envers eux des sacrifices qu'ils s'imposent chaque jour pour vous; aimez-les donc bien, c'est là votre premier devoir.

Mais il est aussi quelqu'un qui a des droits à votre reconnaissance, à votre dévouement sans bornes, à votre amour filial, c'est notre mère à tous, c'est la Patrie. Or, mes amis, aimer sa patrie, c'est obéir fidèlement à ses lois, c'est respecter ses institutions politiques, pour lesquelles elle a témoigné d'une façon irréfutable, ses goûts et ses préférences.

Ne soyez donc pas ingrats envers elle, une fois sortis de cette école, et n'allez pas oublier tout ce qu'elle a fait pour vous depuis plusieurs années. Elle n'a reculé devant aucun sacrifice pour votre instruction. Des écoles nombreuses sont établies partout, chaque village, chaque hameau aura bientôt la sienne. Les locaux scolaires sont de plus en plus

bien aménagés, et désormais ceux qui sont insuffisants seront reconstruits ou agrandis.

Et puis, mes chers amis, avec quelle sollicitude l'administration départementale et communale ne veillent-elle pas sur votre instruction. N'est-ce pas grâce à elle, grâce à son heureuse inspiration, que durant ce concours du mois de mai dernier, vous avez eu votre large part à cette exposition régionale. Et, je l'avoue, c'est avec le plus grand plaisir que j'ai visité cette partie de l'exposition qui m'a le plus vivement intéressé, et où j'ai pu, en examinant les travaux remarquables de certains élèves, constater les progrès étonnants accomplis pendant ces dernières années, par la jeunesse des écoles, sous l'habile direction de maîtres pleins de zèle et d'intelligence.

Je termine, mes jeunes amis, car vous devez trouver que je parle trop longtemps, et votre impatience à jouir de votre liberté est bien légitime et bien naturelle à votre âge. Nous avons tous passé par ces longs moments d'attente et nous avons tous mesuré la longueur des discours débités en semblable circonstance. Mais, en terminant, je veux vous répéter, afin que cela reste profondément gravé dans votre esprit, que vous ne devez jamais oublier vos devoirs envers la Patrie, envers la République. Car, mes amis, sachez-le bien, quoiqu'on puisse vous dire, si la Patrie peut ainsi s'occuper de vous, vous donner des écoles, et vous apprendre à devenir des citoyens utiles et éclairés, c'est parce qu'elle a pour soutien la République, enfant bien jeune encore de notre France aimée, mais qui, malgré sa jeunesse, a su, depuis dix ans, guérir les blessures et réparer les forces de notre cher pays.

De cette République, mes amis, vous êtes l'avenir; et, je ne doute pas, puisqu'elle a tant fait pour vous, qu'à votre tour vous ne fassiez un jour beaucoup pour elle.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs les succès obtenus par les élèves du Lycée de Cahors, aux examens du baccalauréat.

Baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie).

Barriéty, Oscar.
Bergon, Paul.
Grenat, Pierre, (avec mention).
Gratacap, Maurice.
Talou, Ernest.

Baccalauréat ès-lettres (2^e partie).

Austroy, Louis.
Brunet, Jean François Ludovic.
Labie, Charles.
Lescalle, Alexandre.
Maratuech, Vincent.
Rossignol, Georges.

Baccalauréat ès-sciences.

Sentenac, Paulin.

Baccalauréat ès-sciences restreint.

Christol, Auguste Germain.
Ilbert, Camille.

Le *National* assure que plusieurs préfets ayant consulté M. Constans sur la législation qui régit l'affichage pendant la période électorale, le ministre a répondu que l'article 28 de la loi du 29 juillet abrogeant les lois relatives aux affiches, l'affichage est complètement libre et peut être exercé par tous les citoyens, sans permission, ni déclaration.

L'APPEL DES RÉSERVISTES ET LES VENDANGES.

M. Lepère, député de l'Yonne, a fait auprès de M. le général Farre une démarche pour lui demander la modification des mesures prises pour l'appel des réservistes. Les vendanges commencent, en effet, dans les régions viticoles, le 20 ou le 24 septembre, au plus tard et seront terminées avant le retour des réservistes dans leurs foyers. Il en résultera des préjudices considérables pour toute une classe d'habitants des campagnes.

M. le général Farre a répondu à M. Lepère qu'il ne pouvait modifier la date de l'appel, mais il a ajouté qu'il demanderait au conseil des ministres de réduire de sept jours la durée du service pour les appelés.

VOLONTAIRES D'UN AN.

On nous demande si les jeunes gens qui n'ont pu, cette année, contracter l'engagement conditionnel d'un an et qui tireront au sort en 1882 peuvent s'engager et, au cas où ils auraient un bon numéro, faire partie de la deuxième portion du contingent.

Réponse.— Non. L'engagement volontaire est de cinq ans; quelque soit le numéro de tirage, l'engagé doit réglementairement faire cinq années de service jour pour jour.

On nous demande encore à quelle date précise seront renvoyés dans leurs foyers les engagés conditionnels qui ont été incorporés en novembre 1880.

Réponse.— Au bout de leur année révolue de service. S'ils ont été incorporés le 21 novembre 1880, ils sont libérés à la date du 2 novembre 1881.

Par décret du 25 juillet: La cour des comptes prendra des vacances en la présente année, du 1^{er} septembre au 31 octobre, sous les réserves ci-après déterminées.

Il y aura, pendant ce temps, une chambre de vacation, composée d'un président de chambre et de six conseillers maîtres, laquelle tiendra ses séances trois jours par semaine.

Dernières Nouvelles

Paris, 12 août.

Tous les journaux s'occupent du discours de M. Ferry et du programme de Belleville.

La *Paix* et le *Petit Journal* remarquent que M. Ferry est resté l'adversaire de la réforme actuelle du Sénat.

La *France* critique le programme du comité de Belleville accepté par Gambetta. Il le trouve vague ou dangereux. La *France* ajoute: « Nous ignorons si Belleville se contentera de ces formules, mais certainement la France n'acceptera pas. »

Paris, 12 août, 1 h. 20 soir.

Un télégramme de Tunis dit que les maraudeurs pillent les environs de Tebourbouk.

La ferme française de Ouedzergua a été attaquée; les fermiers ont repoussé les assaillants et tué deux pillards.

Des troupes ont été envoyées pour rétablir la tranquillité.

Paris, 12 août.

Un télégramme de Tunis dit que plusieurs gouvernements ont procédé à l'enquête sur les dommages de leurs nationaux dans les événements de Sfax. Le gouvernement français a envoyé aussi un agent pour compléter l'enquête sommaire.

Le général Logerot télégraphie que pour réprimer efficacement les maraudeurs; l'autorité militaire rendra responsable les tribus habitant le théâtre des maraudages.

On assure que le projet d'occuper Soussé est abandonné.

Bourse de Paris

Cours du 13 août.

Rente 3 p. %	86 25
— 3 p. % amortissable	87 50
— 4 1/2 p. %	117 00
— 5 p. %	117 85

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, le 11 août 1881.

La liquidation Anglaise s'est faite facilement avec des reports variant de 4 1/2 à 5 0/0; aussi la perspective de l'élévation du taux de l'Escompte de la Banque d'Angleterre n'inspire-t-elle pas bien de vives préoccupations.

La physionomie du marché des valeurs présente par sa fermeté un contraste complet avec celle du marché de nos fonds publics chaque jour plus lourd; le 5 0/0 a perdu sans discussion le cours de 117.92; le 3 0/0 est à 85.85 l'Amortissable à 85.95, l'Emprunt à 85 35.

Les actions Suez sont en hausse de 1.875 à 1.880; les neufs premiers jours d'août ont produit 1.100.000 francs; le Gaz est délaissé de 1.525 à 1.530; la solution de la question de l'abaissement du prix du gaz pour les particuliers est renvoyée au mois d'octobre; les Allumettes ont monté à 420, puis sont retombées à 710.

On demande la Banque de France au-dessus de 5.700, la Banque de Paris à 1.260, la Banque nationale à 715; le Foncier s'est relevé à 1.670, l'Union a dépassé 1.550 poussée par les rachats des vendeurs à découvert; le Mobilier Français et la Banque ottomane sont en hausse; ou délaissent le Lyonnais et la Société générale; le Foncier Luxembourgeois est de nouveau à la hausse sur

les Chemins Français.

Le 5 0/0 Italien s'alourdit chaque fois qu'il atteint 90. 50; la spéculation continue à faire monter le 5 0/0 Turc. Les autres fonds étrangers sont plus faibles.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aiguëurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueux, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plaskow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr-Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, des souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses sueurs nocturnes.

N° 99,625: Avignon, 18 avril 1876. La Revaléschiere m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, de oppressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revaléschiere. — Léon PEYLET instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 15 2/2, kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revaléschiere chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, honne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, DU BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES.

Dépôt à Cahors, Vinet droguiste.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54, et 56, rue de Provence, à Paris

AGENCE DE CAHORS

Rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons de la C^{ie} de l'Ouest et de la C^{ie} Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escomptes sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

LE COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL DE PARIS, 28, rue de la Victoire, à Paris, a le plaisir d'informer sa clientèle que les produits de l'Usine CLIFF (St-Quentin), viennent de recevoir la plus haute récompense à l'exposition régionale de Tours. (Médaille d'Or).

M. CLIFF père, fondateur de la fabrique a déjà été, à l'occasion de la fête du 14 juillet dernier, nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Avis.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Dictionnaire Carte du Lot

DES COMMUNES DU LOT

Par M. L. Combarieu Archiviste départemental

Prix : 5 fr. au bureau ; 5 fr. 50 par la poste.

EN VENTE: Chez les libraires et au Bureau du Journal du Lot

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, Cahors

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PERIGUEUX

rue Taillefer, et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE

HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

Pharmacie Centrale de Cahors.

DEPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères

SPECIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

Le Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques et par la promptitude de son exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPECIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonafons, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de godron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

Carte du Lot

La plus complète qui existe, avec tous les Chemins de fer en projet ou en construction.

Prix : 75 cent. 1 fr. par la Poste.

EN VENTE: Chez les libraires et au Bureau du Journal du Lot

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Pri suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

MACHINES A COUDRE DE TOUS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.

ECRIMERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Maux d'estomac

DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies Constipation

Gastrites Vomissements

Gastralgies Pesanteurs

Aigreurs Gaz Renvois

100 dragées 2 fr. 50

GUÉRISON RAPIDE ET ASSURÉE

Dépôtaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac ; à Gourdon M. Noulhiane ; à Figeac MM. Congoule, et Cérède Successeur de Bladon pharmaciens, et toute bonnes pharmacies.

A. BREL

COIFFEUR PARFUMEUR

BOULEVARD NORD. (CAHORS.)

Plus de Maux de Dents

ELIXIR DENTIFRICE DES

RR' PP. BÉNÉDICTINS

Prix du flacon 2 et 4 francs.

Brochures et échantillons gratuits.

VICHY

Administration - PARIS, 22, boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du

CONTRÔLE DE L'ÉTAT

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

FAIT EN FRANCE

LA VÉRITABLE

HORS CONCOURS à l'EXPOSITION Universelle de 1867

PREMIERS PRIX

aux CONCOURS régionaux du Midi.

USINE à LOURDES Fondée en 1729

ADMINISTRATION PARIS, 7, rue d'Argenteuil, 7, PARIS

Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

A LA CHEMISE DE SOIE

J. ASTRIE

CHEMISIER, 12, rue Alsace-Lorraine, 12, TOULOUSE.

NOUVEAU SYSTÈME de coupe, le seul donc le succès soit infaillible. — Caleçon et Gilets flanelle sur mesure. Toute la nouveauté en Cravate fichus, foulards, etc. etc. —

BONNERIE ANGLAISE (fabrication Morbey — CHAUSSETTES et BAS DE SOIE pour la Ville et le Théâtre. — Nouveaux rayons de GANTERIE et de PARFUMERIE

Maison vendant le meilleur marché de tout le Midi

Pour Cahors et les environs, s'adresser à M. Gilis, rue Fénelon 12

AU PRINTEMPS

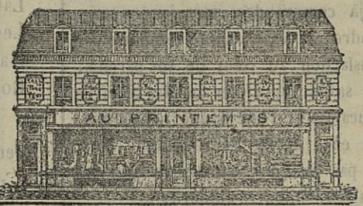
MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus



MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus

J. FILHOL & J. COURSE.

9, RUE DE LA LIBERTÉ, 9. CAHORS

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIE, BLANC, TOILERIE ET COUVERTURES TAPIS, FOYERS, CARPETTES, PASSAGES, ETC., ETC. CHALES, CONFECTIONS SPECIALITE POUR CORBELLES DE MARIAGE

Envoi d'échantillons, franco, sur demandes.

Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 fr.

NOTA. — Par ses rapports directs avec les principales fabriques de France et de l'étranger, son organisation toute spéciale et son système de tout vendre de confiance et à très petit bénéfice, la Maison du PRINTEMPS offre à Cahors les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1^{er} prix, médaille d'ARGENT..... Nérac, 1877.

Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT..... Italie, 1878.

1^{er} prix médaille d'OR..... Agen, 1879.

TUILES (sept modèles, BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiment, et jardins, Carrelage, Caupes, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de bons ouvriers, Moteurs, Estampeurs pour Fleurons, poinçons, suspensions, statues et ornements divers.

Machines Agricoles

Batteuses à bras et à manège, Concasseurs, Coupe-racines, Pompes à Chapelet à labri de la gelée, Egrenoirs à maïs, Ventilateurs, Hache-paille, Hache-mais, ayant obtenu la MEDAILLE D'OR au Concours régional de Cahors 1881.

Dépôt: Chez Cangardel, quincaillier, à Cahors.